

Francophonies d'Amérique



Entre le « Qui sommes-nous? » et le « Qui suis-je? ». Synthèse du colloque annuel 2004 du CRCCF, « Mémoire et fragmentation. L'évolution de la problématique identitaire en Ontario français »

Christian Poirier

Numéro 18, automne 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005354ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005354ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (2004). Entre le « Qui sommes-nous? » et le « Qui suis-je? ». Synthèse du colloque annuel 2004 du CRCCF, « Mémoire et fragmentation. L'évolution de la problématique identitaire en Ontario français ». *Francophonies d'Amérique*, (18), 109–117. <https://doi.org/10.7202/1005354ar>

ENTRE LE « QUI SOMMES-NOUS ? » ET LE « QUI SUIS-JE ? »
SYNTHÈSE DU COLLOQUE ANNUEL 2004 DU CRCCF,
« MÉMOIRE ET FRAGMENTATION. L'ÉVOLUTION DE LA
PROBLÉMATIQUE IDENTITAIRE EN ONTARIO FRANÇAIS »

Christian Poirier
Université d'Ottawa

Le 5 mars 2004, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) tenait à l'Université d'Ottawa un colloque dont l'objectif consistait à s'interroger sur l'identité franco-ontarienne, son évolution historique, ses principales transformations récentes et ses possibles mutations à venir. Jean-Pierre Wallot a d'emblée évoqué l'horizon thématique de la journée en soulignant l'évolution, depuis le début du ^{xx}e siècle, d'une identité franco-ontarienne relativement homogène et stabilisée dans ses principaux référents (liés au cadre canadien-français), vers une multiplicité d'identités francophones et franco-ontariennes. Dans ce contexte, il est alors difficile de cerner un sens commun qui s'appuierait sur le partage d'une mémoire collective susceptible d'inspirer le présent et l'avenir.

Dans une première série de communications, Michel Bock s'est interrogé sur le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne. À l'instar de Jean-Pierre Wallot, il a d'abord rappelé cette transformation historique de la conception organique et providentielle de la nation canadienne-française, conçue par les idéologues comme une communauté de langue, d'histoire, de religion et transcendant les frontières territoriales. Ce paradigme identitaire fut remis en question après la Seconde Guerre mondiale avec la montée irrésistible de la modernité, l'urbanisation et l'effritement des structures traditionnelles de socialisation (notamment les institutions cléricales ou celles contrôlées par le clergé). Cet éclatement se radicalisa durant les années 1960 alors que le Québec s'est distancié rapidement de la référence canadienne-française dans le cadre d'une Révolution tranquille qui allait marquer l'émergence d'une référence « québécoise » fondée sur une « nation québécoise », un État québécois et un territoire précis. L'identité franco-ontarienne s'est alors construite autour de la langue et s'est focalisée sur la province ontarienne, tout en présentant le visage d'une multiplicité de territoires (les Franco-Ontariens de l'Est, du Nord, de l'Ouest, du Sud, de Toronto...) et d'une différenciation ethnique accrue à la suite de l'arrivée d'une immigration francophone provenant de pays et d'horizons ethniques variés, sans parler de l'émergence de diplômés de classes d'immersion française.

Le défi consiste ainsi à construire un sens commun et une mémoire collective ne se réduisant pas à la seule dimension linguistique. Autrement dit, l'ouverture à l'altérité ne doit pas s'accompagner d'une amnésie identitaire. L'autre défi est de rapprocher les élites de la population car, selon M. Bock, le discours de nombreux leaders (dont ceux de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)), demeure enraciné dans une conception relativement homogène – et, pourrait-on ajouter, idéalisée – de l'identité franco-ontarienne alors que la « réalité » du terrain montre plutôt une frag-

mentation de cette identité et une pluralité des façons de vivre son appartenance franco-ontarienne.

Christine Dallaire s'est ensuite penchée sur la reproduction des identités franco-phones chez les jeunes franco-ontariens à partir d'une série d'entrevues dans le cadre des Jeux franco-ontariens. Sa recherche montre que les jeux – qui sont organisés par les jeunes – mettent l'accent sur la participation plutôt que sur la compétition et revêtent divers aspects de sorte que l'on peut y retrouver autant de sports que de l'improvisation, des arts visuels et de la danse. Ces jeux sont donc différents de ceux que l'on retrouve en Acadie, au Québec ou en Alberta, où l'accent est plutôt placé sur les sports et la compétition. Les jeux franco-ontariens constituent donc un moment important de socialisation et d'expérience communautaire. Les jeunes mettent de l'avant un discours identitaire stratégique axé sur la langue (fierté de parler français et revendication traditionnelle pour des services en français), sur l'aspect multiculturel et sur l'importance du bilinguisme. Il s'agit d'une identité qui est perçue comme variable et multiple. Le professeur Dallaire souligne que la majorité des jeunes ne se disent pas que Franco-Ontariens, mais mentionnent également une pluralité de références (même anglophone).

Pour sa part, Marcel Grimard a proposé un bilan des actions récentes de l'ACFO-Toronto. Dans un contexte de régionalisation de l'identité franco-ontarienne, il a montré que celle-ci s'articule autour d'un discours à la fois modernisant, axé sur les droits linguistiques, et mondialisant, bien inscrit dans une économie globale dans laquelle la langue devient un atout stratégique pour ce qui est de l'employabilité et du développement touristique. Il a noté également que les Franco-Ontariens déploient de multiples stratégies discursives afin d'évoluer au sein de plusieurs catégories identitaires (gais et lesbiennes, jeunes, groupes ethniques, etc.). C'est dans ce contexte que l'ACFO-Toronto affiche la volonté de reconnaître et d'inclure la diversité ethno-culturelle au sein de l'identité franco-ontarienne. Il est donc important de se pencher sur les individus qui vivent de multiples situations minoritaires. À cet égard, il est nécessaire de maintenir un juste équilibre entre la revendication politique traditionnelle et des aspects plus sociaux liés au développement communautaire et à la diversité. Il est aussi primordial de maintenir un point de tension et un équilibre entre la similitude (célébrer ce que l'on possède en commun, comme la langue) et la valorisation de la différence.

Trois tables rondes ont ensuite ponctué le colloque. Animée par Joël Beddows, la première a traité de la problématique identitaire dans le domaine des arts et des lettres. Isabelle Bélisle a montré que les artistes effectuent un lien étroit entre l'identité franco-ontarienne (notamment l'aspect linguistique), conçue de façon complexe et ouverte à la diversité, et la professionnalisation. De plus, elle constate que les jeunes adolescents avec lesquels elle travaille valorisent le français (ils trouvent ça « cool » de s'exprimer dans la langue de Molière), mais n'attachent pas une grande importance à la communauté plus large des Franco-Ontariens. Pour eux, l'aspect qui prime est l'identité individuelle que l'on partage en petits groupes restreints. En l'occurrence, le fait de parler français doit venir d'un choix délibéré individuel et non d'une quelconque autorité. De même, Denis Bertrand a souligné que le théâtre franco-ontarien, la forme artistique la plus consommée en Ontario français et qui s'exporte de plus en plus dans le reste du Canada et à l'étranger, a récemment atteint un degré de maturité identitaire puisque les thématiques typiquement « franco-ontariennes » centrées sur l'importance de révéler les Franco-Ontariens et d'exprimer leur identité côtoient

désormais des préoccupations plus universelles (par exemple, une réflexion sur la condition humaine) ainsi qu'une attention à l'esthétisme et la forme.

Prenant l'exemple de la littérature, François Paré s'est demandé s'il est possible de penser la culture franco-ontarienne en l'absence d'un milieu « naturel » (comme un peuple ou une nation) et en présence d'une dispersion des territoires. Il en résulte selon lui une culture de « l'itinérance » qui adopte notamment une conception de la langue comme étant la résultante d'une négociation avec la langue anglaise. Cette éthique normative de la pluralité a toutefois provoqué une occultation de la mémoire collective. Ainsi, la littérature franco-ontarienne, à l'image de l'identité franco-ontarienne, apparaît comme une littérature de choix individuels ne traitant que très peu des aspects collectifs. Dans le même domaine, Denise Truax a pisté le passage d'une littérature centrée sur la « souchitude » et axée autour de la prise de la parole et de la révélation de l'identité vers une approche plus postmoderne liée à l'éclatement des thématiques et des référents. De plus, si la littérature franco-ontarienne se porte bien et que le réseau institutionnel pour l'appuyer (maisons d'édition) est en bonne santé, il existe toutefois des défis importants, notamment celui de rejoindre le public.

Une deuxième table ronde animée par Anne Gilbert s'est penchée sur la question identitaire dans le secteur de l'éducation. À partir d'une recherche effectuée au sein du milieu universitaire dans le Nord de l'Ontario, Julie Boissonneault s'est demandé si, hormis la langue, il existait une appartenance commune. Elle constate que les jeunes valorisent de plus en plus une identité bilingue et que les enseignants sont peu préparés et outillés pour faire face à ces nouvelles identités multiples. Par ailleurs, les personnes travaillant dans le milieu de l'éducation revendiquent également une appartenance bilingue dont les enjeux et les impacts n'ont pas encore été suffisamment pris en compte, tant par les chercheurs et, par les acteurs impliqués que par les gouvernements.

Diane Gérin-Lajoie abonde dans le même sens, constatant que la communauté franco-ontarienne ne partage plus les mêmes intérêts ni la même culture, chacun définissant son rapport à la langue et à l'identité de façon complexe. On ne peut toutefois pas en conclure que cette identité bilingue – particulièrement valorisée chez les jeunes du secondaire – est une étape vers l'assimilation à la communauté anglophone. Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de s'interroger sérieusement sur le rôle de l'école dans la transmission de la langue française et de la culture franco-ontarienne. Il serait à tout le moins primordial de provoquer un débat public afin de mieux arrimer le système scolaire à cette identité bilingue vécue de façon fort différente chez les jeunes. Sinon, l'école risque de donner l'illusion d'un îlot homogène déconnecté des réalités vécues.

Selon Denis Vaillancourt, le défi est d'aller au-delà de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés pour aborder des éléments plus culturels. Mais quels référentiels va-t-on donner aux jeunes ? Quels sont les éléments de la « culture » franco-ontarienne ? Il est aussi important de s'adapter à une nouvelle clientèle qui n'est pas nécessairement francophone de souche et qui provient d'horizons ethniques variés. Pour Robert Arseneault, le matériel pédagogique proposé aux élèves est encore peu adapté à une nouvelle réalité marquée par une pluralité d'identités vécues dans un contexte accéléré de mondialisation. Ce matériel devrait soutenir une démarche de construction identitaire qui s'étend au-delà de la langue pour embrasser les aspects culturels. En somme, cette table ronde a montré qu'il est primordial de repenser les liens entre langue, culture et éducation.

La troisième table ronde, présidée par François-Pierre Gingras, a porté sur les aspects politiques de l'identité franco-ontarienne, qui hésite entre résistance, revendication active et possession tranquille de droits universels. Pierre Bergeron observe un décalage important ainsi qu'un manque de relais entre la population, les multiples institutions franco-ontariennes et les politiciens. Il se demande si la vitalité (par exemple la Cité collégiale à Ottawa ou le milieu théâtral) et la résistance (Montfort) que l'on peut observer dans certains milieux sont présentes dans la sphère politique. Dans la même lignée, Claude Denis constate que l'offre de services en français au sein des municipalités ontariennes est peu visible et ne fait pas l'objet de coordination entre les villes. Les francophones se sont peu penchés jusqu'à maintenant sur l'importance d'investir le secteur municipal. De plus, on a peu réfléchi à la gouvernance linguistique au sein des villes où il existe une forte mixité linguistique.

Claudette Boyer a pour sa part rappelé qu'il faudrait davantage de francophones dans le milieu politique afin de créer un véritable rapport de force avec tous les niveaux de gouvernement. Il faut un lobbying constant et pas seulement épisodique (Montfort). Autrement dit, les Franco-Ontariens doivent davantage suggérer des choses plutôt que d'être essentiellement réactifs. De plus, les institutions et les groupes d'intérêt devraient agir au-delà de leurs intérêts particuliers afin de manifester une vision et une action communes. Pour l'instant, dans un contexte d'affaiblissement de l'ACFO, on observe plutôt une multiplicité d'associations qui agissent chacune dans leur coin avec des revendications essentiellement axées sur la quête effrénée de subventions. En somme, non seulement l'autonomie d'une communauté minoritaire passe-t-elle par la complétude institutionnelle (au sens qu'en donne Raymond Breton (1991), c'est-à-dire l'importance du développement et du contrôle des institutions), mais elle implique aussi une mise en réseau active de ces institutions ainsi que des relais permanents entre celles-ci et, d'une part, la population et, d'autre part, la sphère politique.

Le colloque s'est clos sur un exposé-synthèse de Joseph Yvon Thériault qui s'est interrogé de façon particulièrement stimulante sur l'existence même de l'Ontario français qui, selon lui, n'existe pas et n'a jamais existé. Il existait, au sein du Canada français, ce que Fernand Dumont nomme une culture première, c'est-à-dire un vaste réseau d'interactions quotidiennes tissées au sein de multiples institutions, ainsi qu'une culture seconde, c'est-à-dire une référence permettant de construire une conscience collective au moyen de la langue, de la mémoire et de la religion. Mais l'éclatement des principales composantes de l'identité canadienne-française a provoqué une démultiplication des identités, des réseaux et des références; et les Franco-Ontariens ont beaucoup de difficulté à se concevoir et à être une communauté avec une référence commune et une conscience collective, et ce, même à l'échelle régionale. La difficulté pour les Franco-Ontariens de se nommer (Franco-Ontariens, Ontariois, francophones, bilingues, etc.) en témoigne. La crise actuelle de l'ACFO en est aussi un vif révélateur, l'Ontario français étant de plus en plus structuré autour d'une multitude de groupes représentant des intérêts particuliers. On peut également observer une faiblesse accrue des institutions.

Ainsi, si jamais l'Ontario français a existé, ce n'est que par le discours, et ce, en tant que réponse avortée à l'éclatement de l'identité canadienne-française durant les années 1960. Mais ce projet imaginaire, articulé par certaines élites, n'a pas pris et n'a jamais pu constituer les Canadiens français en Franco-Ontariens. On observe donc des identités multiples et une multitude de réseaux sectoriels ne communiquant que faiblement entre eux. Mais alors, si l'Ontario français n'existe pas, faut-il s'en plaindre, se

demande Joseph Yvon Thériault ? Cette identité franco-ontarienne témoigne d'une conception non essentialiste de l'identité qui permet sa transformation et l'intégration d'autres références et d'autres cultures. Il existe toutefois un danger de relativisme culturel et notamment un risque d'affaiblissement du français (notons que 40 p. 100 des Franco-Ontariens ne parlent pas français à la maison) puisque l'aspect linguistique devient un simple élément parmi d'autres au sein de la carte identitaire. J. Y. Thériault a enfin classé avec justesse les différentes interventions du colloque en trois catégories : d'abord, les personnes qu'il nomme les fragmentés jovialistes et qui constatent une fragmentation mais qui ne s'en offusquent pas; ensuite, celles qu'il nomme les fragmentés nostalgiques qui s'en désolent et qui insistent sur la nécessité de construire un espace commun; et enfin, celles pour qui il y a plutôt une continuité identitaire entre le passé et le présent.

Ce colloque a donc permis de constater que l'identité franco-ontarienne est fragmentée et diversifiée. Il confirme ainsi les observations émises par certains chercheurs depuis les années 1990 (pensons notamment à Roger Bernard). Comme le mentionne Françoise Boudreau, « Plusieurs théoriciens et chercheurs de la francophonie ontarienne se sont bien rendu compte qu'il y a en fait plusieurs Ontario français, géographiquement, culturellement, ethniquement, et même linguistiquement » (1995 : 39). Cette fragmentation identitaire peut alors être vécue positivement par certains et plus négativement par d'autres. Quoi qu'il en soit, la question du « *Qui sommes-nous ?* » hante littéralement les francophones en milieu minoritaire, comme l'écrivait si bien Linda Cardinal en 1994.

Le colloque a en outre permis d'éclairer le décalage important entre le discours, qui projette littéralement l'existence d'une nation franco-ontarienne, et la réalité qui témoigne plutôt d'une multiplicité de petites communautés de destins. Cela rejoint les observations émises par Donald Dennie : « lorsqu'on tente de la saisir [la société franco-ontarienne] de façon empirique, on se bute à des obstacles majeurs qui laissent soupçonner que cette réalité est beaucoup plus une représentation idéologique qu'un fait tangible » (Dennie cité dans Boudreau, 1995 : 38). Ces groupes nationaux possèdent, selon Joseph Yvon Thériault, un niveau d'historicité plus fort que l'ethnie mais plus faible que la nation¹. Ne possédant pas l'outil par excellence de l'historicité, à savoir l'État, les Franco-Ontariens se sont concentrés, sur le plan politique, à une défense de leurs droits linguistiques. En conséquence, poursuit Thériault,

La francophonie ontarienne, plus nombreuse mais plus minoritaire, dispersée inégalement sur un vaste territoire, arrive difficilement à choisir entre la réalité nationale du Canada français, la complétude institutionnelle de l'Ontario français et une réalité démographique qui tend dans les faits à l'assimiler à l'Ontario urbain, cosmopolite et multiculturel, donc à l'Ontario ethnique (p. 26).

Bref, les Franco-Ontariens sont en quelque sorte « condamnés » à l'indécision identitaire, ce qui n'implique pas nécessairement d'en déduire des hypothèses pessimistes allant dans le sens de l'assimilation. Nous croyons à cet égard qu'il est nécessaire d'avoir un regard réaliste et nuancé sur les phénomènes sociaux tout en demeurant critique et vigilant. Linda Cardinal a toutefois raison de mentionner qu'en portant trop l'attention sur l'abandon que les Canadiens français du Québec auraient fait subir au reste du Canada français en devenant Québécois, on occulte le rôle que le gouvernement fédéral a joué dans cette fragmentation à partir de la fin des années 1960, en réduisant les identités francophones à la seule dimension linguistique. Selon Linda

Cardinal, les leaders de la communauté franco-ontarienne ont également joué un rôle dans cette dynamique centrée sur les droits linguistiques. En outre, par l'évacuation d'un débat sur le contenu de l'identité franco-ontarienne, cette stratégie a permis de maintenir l'illusion de l'existence d'une communauté relativement homogène. Enfin, sur le plan politique, l'accent que les Franco-Ontariens ont placé sur la défense des droits et, par le fait même, sur l'inscription de l'identité au sein de paramètres essentiellement juridiques a pu « vider » et aseptiser l'identité collective.

Le colloque a également permis de repérer un décalage entre les discours et les actions des gouvernements fédéral et ontarien – qui mettent l'accent sur l'aspect linguistique – et les Franco-Ontariens qui se déclarent attachés au bilinguisme et qui souhaiteraient articuler une représentation plus élargie (en termes culturels) de leur identité. On est ici dans un contexte d'hybridité des identités alors que les Franco-Ontariens refusent l'exclusivité d'une identité (par exemple, être seulement franco-phone). Le colloque confirme ainsi les observations de Roger Bernard qui constatait en 1994 que la spécificité franco-ontarienne était de plus en plus articulée autour d'une telle identité bilingue². Mais qu'est-ce qu'une identité bilingue ? Comment opérationnaliser culturellement, politiquement et institutionnellement ce concept ? Si on se doute bien qu'il ne s'agit pas ici d'un retour aux écoles bilingues, alors de quoi s'agit-il sur le plan identitaire ? D'autres recherches plus poussées devront être entreprises à ce sujet. De même, comme le soulignait Raymond Breton (1994), il existe un besoin criant de recherches sur les différentes modalités d'appartenance et d'identification des Franco-Ontariens. À tout le moins, le colloque aura eu le mérite de révéler l'importance grandissante prise par cette référence.

De nombreuses autres questions découlent de cette diversification identitaire. Comment construire un sens commun s'appuyant sur une mémoire qui ne sacrifie pas l'ouverture et la diversité ? Comment trouver et maintenir un point de tension entre deux postures qu'il faut éviter, soit un dogmatisme trop homogénéisant et un discours totalement déconstructionniste ? Aussi, comment réconcilier l'aspect linguistique (qui permet à plusieurs communautés ethniques d'adopter l'identité franco-ontarienne) et une conception plus élargie de l'identité (en termes culturels, mémoriels et politiques) qui ne s'adoserait pas à une représentation organique et essentialiste de l'identité ? Nous sommes en fait en présence d'un véritable paradoxe : ramener l'identité franco-ontarienne à la seule dimension linguistique vide littéralement cette identité de sa mémoire et de son (ses) sens ; mais en même temps, cela permet une ouverture vers d'autres cultures qui ne se reconnaissent pas dans cette histoire. De plus, pour les Franco-Ontariens, comment concilier dans le rapport avec la majorité anglophone ces deux revendications en apparence antinomiques que sont la demande d'une reconnaissance de la différence (qui passe ici essentiellement par les revendications de services en français et le maintien des institutions) et la demande d'une intégration non discriminante à la communauté majoritaire ?

Ce colloque a ainsi suscité des questions fondamentales avec lesquelles tant les Franco-Ontariens que d'autres communautés doivent composer. C'est que chaque individu est en mesure de vivre à son échelle et au sein de sa culture ce constat de l'aspect construit, non essentialiste et quelque part « indéterminé » de l'identité franco-ontarienne. Le philosophe Paul Ricœur (1990) a bien montré que l'identité implique toujours trois versants qui se complètent mutuellement : la *mémeté* (être identique à soi-même et conserver un sentiment de continuité), l'*ipséité* (l'intégration de la nouveauté et du changement) et l'*altérité* (le rapport avec les autres différents de soi). L'identité se modifie au fur et à mesure de l'évolution de soi et des nouvelles

interprétations de sa situation dans la temporalité, en fonction de rapports nouveaux ou reconduits dans l'aménagement de la mémoire et des utopies.

De plus, toutes les sociétés doivent gérer le paradoxe dont nous faisons état plus haut³. Même une nation aussi « forte » que la France s'interroge sur ses référents identitaires. Le récent débat concernant le voile islamique en est une vive illustration. Au Québec, les relations entre la mémoire et la question de l'interprétation de la condition identitaire ont fait et font l'objet d'une attention soutenue non seulement de la part des chercheurs, mais aussi d'une large proportion de citoyens. La société québécoise est engagée depuis plus d'un demi-siècle dans une vaste opération de réaménagement symbolique de ses représentations d'elle-même et des autres, ce qui implique un réaménagement de la mémoire. Il s'agit d'une redéfinition tant interne qu'externe de l'identité. Sur le premier plan, le basculement de Canadien français à Québécois, durant la Révolution tranquille, a provoqué une remise en question des fondements identitaires traditionnels (religion et traditions). Si la langue française est propulsée au cœur de l'identité québécoise, la question entourant les autres marqueurs identitaires du « nous » collectif demeure ouverte. Sur le second plan, l'identité doit se redéfinir en relation avec un pluralisme ethnique et culturel de plus en plus présent depuis les années 1970. Les processus récents de mondialisation des marchés et des cultures imposent de surcroît la nécessité, pour la collectivité québécoise, de se (re)définir et de s'interpréter constamment.

De même, on peut observer dans la plupart des pays occidentaux des changements majeurs dans les formes d'identification sociale des individus. Globalement, jusqu'aux années 1960, l'identité des individus et des groupes était fortement structurée par les rapports de classe et les rapports politiques conçus sous les angles nationaux (identification au pays) et partisans. À partir des années 1960 et 1970, et selon des modalités et des temporalités différentes dans les divers pays, émergent des formes nouvelles d'identification sociale fortement structurées autour de l'identité, qu'elle soit ethnique, sexuelle ou liée à l'âge. L'espace social et les discussions au sein de l'espace public sont ainsi définis de plus en plus en termes socioculturels, parallèlement aux dimensions économiques et partisans qui demeurent, encore aujourd'hui et pour nombre d'individus, des axes d'identification importants. Mais, de façon générale, la modernité véhiculait un projet éminemment collectif articulé autour de l'idée de nation. Or, le monde postmoderne et capitaliste dans lequel nous vivons a placé au centre de ses préoccupations la question de l'individu et de ses besoins et priorités plutôt que celle du collectif. Loin de nous l'idée de juger négativement cette séparation entre l'individu et la communauté. Elle permet une diversification et un métissage salubre des identités, des imaginaires et des pratiques. Simplement, il ne faut alors pas s'étonner de ce que les assises et l'évolution des appartenances collectives deviennent floues et changeantes. L'image d'un monde partagé entre des États-nations souverains, conjuguant parfaitement unité territoriale et unité culturelle, est désormais périmée. Il y a éclatement et déplacement de l'État-nation (mais non sa disparition, comme certains chantres de la mondialisation l'affirment). C'est dire que la nation – appuyée par l'État – est de moins en moins perçue comme le lieu central et prioritaire d'articulation des interactions sociales. Les individus trouvent et développent du sens au sein d'une multiplicité de lieux et d'espaces d'identification. Tous ces éléments composeront, d'un individu à l'autre, une carte identitaire particulière elle-même soumise à de multiples transformations. À cet égard, il semble bien que les Franco-Ontariens ne se posent pas tant la question du « Qui sommes-nous ? » que celle du « Qui suis-je ? ».

Cet éclatement des référents identitaires est en grande partie lié à une modification des processus destinés à les faire intérioriser : à côté des canons traditionnels de la socialisation – à savoir, la famille, l'école, l'État et la religion –, on retrouve d'autres formes de structuration identitaire : groupes d'amis, associations, télévision, Internet, etc. On observe une transformation majeure des cadres institutionnels sous les effets de la démocratisation, de la montée de l'individualisme, de la régionalisation de la planète (et l'émergence des localismes) et de la mondialisation des marchés.

Toutes ces questions sont également liées à un changement d'horizon épistémologique concernant la réalité et la vérité. Si le postulat moderne était fondé sur l'objectivité et l'abstraction, la réalité et la vérité sont aujourd'hui davantage appréhendées comme étant relatives à un contexte, à un groupe social et à un système de pouvoir. La réalité est construite par les individus et la vérité est toujours prise dans un réseau conceptuel, social et historique particulier. L'importance prise par la subjectivité des individus, qui affecte leur manière d'entrer en relation avec l'environnement social, fait en sorte qu'il est difficile de séparer très nettement l'objectivité des énoncés de leur enracinement énonciatif (contextes culturel et spatio-temporel). Il y a, ainsi, une diversification des horizons interprétatifs et des normes comportementales. Autrement dit, la conviction (croire en quelque chose) cohabite avec – et parfois se substitue à – la transmission.

Voilà donc un ensemble de facteurs qui contribuent au positionnement du questionnement identitaire sur le devant de la scène de nombreux débats contemporains. Comme on peut le constater, ces variables pèsent toutes – avec des intensités variables – sur les pays occidentaux, voire, sur l'ensemble des populations de la planète. Ces éléments soulignent combien il serait pertinent d'effectuer des recherches de nature comparée entre l'Ontario français et d'autres sociétés. Sans nécessairement apporter de réponses à ces questions extrêmement complexes, ce colloque a provoqué des débats particulièrement féconds et la présence de personnes provenant d'horizons disciplinaires et sectoriels différents (arts, éducation, politique, journalisme...) a grandement contribué à sa qualité et à son succès. Il a fait la démonstration que l'effort de conceptualiser les identités franco-ontariennes nécessite la prise en compte de dynamiques tant culturelles qu'historiques, sociologiques et politiques.

NOTES

1. L'historicité se définit comme la conscience et la capacité de faire sa propre histoire. Voir Joseph Yvon Thériault, 1994.

2. L'auteur avance même l'hypothèse de l'émergence d'une identité franco-ontarienne « hors francité ».

3. Ces propos sont inspirés de Christian Poirier, 2004.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNARD, Roger, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyn Létourneau (dir.), *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 155-163.
- BRETON, Raymond, *The Governance of Ethnic Communities, Political Structures and Processes in Canada*, New York, Greenwood Press, 1991.
- BRETON, Raymond, « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 59-71.
- BOUDREAU, Françoise, « La francophonie ontarienne au passé, au présent et au futur : un bilan sociologique », dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.), *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Hearst, Le Nordir, 1995, p. 39.
- CARDINAL, Linda, « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire ; un bilan critique », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 71-86.
- DENNIE, Donald, « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, p. 79, cité dans Françoise Boudreau, *op. cit.*, p. 38.
- POIRIER, Christian, « Qu'est-ce que l'identité ? », *Le cinéma québécois. À la recherche d'une identité ? t. 1, L'imaginaire filmique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004, p. 17-37.
- RICŒUR, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 15-32.